

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

05 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réser-
au
Monite
belge



19079278

Dénomination : **ESPOIR DES FILLES**

Forme juridique : SCRI

Siège : Rue de Haerne, N° 58 à 1040 Bruxelles

N° d'entreprise : 0553519909

Objet de l'acte : AGE du 01/04/2019, TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le Lundi 01 Avril 2019, s'est réuni l'assemblée générale extraordinaire de la SCRI «ESPOIR DES FILLES» au siège de la société présidé par Mme EL MOUSADAR Fatima à 10:00 heure.

Mme La présidente expose l'ordre du jour de la présente assemblée extraordinaire, à Transfert du siège social.

DELIBERATIONS : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'AGE de ce jour a approuvé à l'unanimité des voix la décision de transférer le siège social de la société à la nouvelle adresse située à: Avenue Albert Jonnart, N° 24 à 1200 Woluwe-Saint-Lambert.

VOTE: La résolution de L'A.G.E. a été votée à l'unanimité des voix, plus personne ne demande la parole, Mme la présidente lève la séance à 11:00.

GIGNATURE:

Mme EL MOUSADAR Fatima

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature